

1) L'assemblée de la Polynésie française proclame son opposition à la procédure qui conduirait notre pays d'outre-mer à être inscrit sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser établie par l'Organisation des Nations Unies ;

2) Elle affirme son refus de toute ingérence du Comité Spécial ou de toute autre instance internationale visant à choisir à sa place son système institutionnel ;

3) Elle exprime le vœu que soit retiré de l'ordre du jour des travaux de l'assemblée générale des Nations Unies le projet de résolution intitulé « Droit de la Polynésie française à l'autodétermination » ;

4) Elle demande à Monsieur le Président de la République de bien vouloir concourir à la volonté de la Polynésie française de ne pas être inscrite sur la liste des territoires non autonomes à décoloniser.

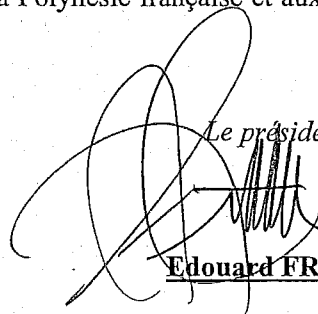
Le présent vœu sera publié au *Journal officiel* de la Polynésie française et transmis, accompagné de son rapport de présentation, au Haut-commissaire, au Président de la Polynésie française et aux parlementaires de la Polynésie française.

*La secrétaire,*



**Loïs SALMON-AMARU**

*Le président,*



**Edouard FRITCH**